

Pour une société Francophone et Francophile

Mémoire présenté à la
COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA
SITUATION ET L'AVENIR DE LA
LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Rédigé par
Nicolas Châteauvert

Octobre 2000

Présentation de l'auteur

Diplômé de l'Université Laval à Québec, l'auteur de ce mémoire est détenteur d'un Baccalauréat en science de l'éducation et d'une maîtrise en science de l'Orientalisme. A la fin de ses études, il s'est intéressé aux questions politiques de la province et s'est longuement interrogé sur l'avenir de la langue française ainsi que les politiques linguistiques qui la concerne. Ayant par le passé éprouvé des difficultés d'apprentissage de sa propre langue, il est maintenant fermement résolu à la défendre jusqu'au dernier souffle.

Résumé

Ce mémoire se veut à la fois alarmant et porteur d'espoir. Suite à un bref portrait de la situation de la langue française en Amérique du Nord, il pose la question du choix du français comme langue de vie au Québec. Il suggère alors une réponse : ***la création d'une société francophone et francophile***. La création d'une telle société sous-tend alors différents changements, soit : le respect, voir même le durcissement de la charte de la langue française pour faire de cette langue la seule langue d'usage entre les citoyens; le rapatriement des pouvoirs linguistiques à l'Assemblée nationale; le renforcement de l'enseignement du français et l'éducation en français pour tous; l'enseignement de langues seconde et même tierce sous une formule d'immersion et enfin de développer chez nos professeurs de même que la population en générale un zèle de la langue française, incitant par le fait même les gouvernements, associations socio-communautaires et professionnelles à accroître leurs contacts avec des communautés francophones au Canada et dans d'autres pays. Tous ces thèmes sont développés dans un langage simple, facile à comprendre et parfois agrémenté d'exemples tirés du vécu personnel de l'auteur. On en vient presque à croire que la solution proposée pourrait contribuer au développement de la langue française et amener le Québec à devenir le leader mondial de la sauvegarde et de l'enrichissement de la langue française.

Pour une société Francophone et Francophile

Introduction

Ce n'est plus un secret pour personne, l'avenir du français est menacé en Amérique. Mais à quel point et quelle serait les moyens pour contrer la menace. C'est ce que ce présent document se propose d'étudier.

Après avoir dressé un bilan un peu sombre de l'avenir de la langue française en Amérique, nous nous attarderons sur la possibilité de faire croître l'attrait de notre langue par la création d'une société francophone et francophile. Comment faire cela? Par des changements politiques et des modifications à notre système d'éducation. Nous tenterons alors de bien cerner ces changements et de les expliquer un temps soit peu, sans toutefois se perdre dans des techniquités que nous réserverons aux experts de la question.

Finalement, nous verrons que c'est dans le cœur des gens que ces changements sont le plus importants afin d'assurer un avenir prospère à notre merveilleuse langue, cette langue dite de *l'amour*. Mais ne sautons pas d'étape. Commençons par le commencement.

Quelques chiffres

La présente réflexion tire son origine du constat alarmant du petit nombre de francophone en Amérique. En fait, nous ne serions qu'environ 8 millions, selon les chiffres disponibles par le recensement de Statistique Canada (1996) et celui du United States Census Bureau (1990). Comparativement, pour le territoire couvert par l'ALÉNA, nous serions entourés de plus de 215 millions d'anglophones et de 110 millions d'hispanophones. Nous l'aurions deviné, la majeure partie de cette population de francophone réside au Québec avec 5,77 millions. Selon les données disponibles à l'Office de la langue française, ces francophones du Québec constituaient en 1996 82,0 % de la population.

L'avenir de ce petit nombre de francophone n'est toutefois pas garanti. En effet, les prévisions de l'Office de la langue française sont plus qu'éloquents à ce sujet. L'ensemble du Québec devrait perdre d'ici 2041 près de 9 points de pourcentage pour se situer à 73,2% de personnes parlant français à la maison, au profit des gens parlant une autre langue que le français et l'anglais à la maison, passant de 6,9% en 1996, à 15,3 % en 2041. Les mêmes données

prévoient que sur l'île de Montréal, les francophones deviendront minoritaires à partir de 2011, ne représentant que 48,8% de la population pour 24,9% d'anglophones et 26,3% de personnes qui parlent une autre langue que le français et l'anglais à la maison.

A l'extérieur du Québec, la situation est plus qu'inquiétante puisque, toujours selon Statistique Canada, il n'y avait en 1996 au Canada hors-Québec qu'un peu plus de 936 000 personnes dont la langue maternelle est le français. Ce nombre chute toutefois à un peu plus de 588 000 lorsque l'on prend en considération la langue parlée à la maison. Une diminution d'environ 450 000 personnes. Et c'est pire aux Etats-Unis où 17,1 millions de personnes se réclamaient au United-States Census Bureau en 1990 comme étant d'origine française alors que seulement 1,9 millions d'entre-eux parlaient français à la maison. Une perte de 15,2 millions de personnes! Et notez bien que ces chiffres ne sont pas des données récentes! Si l'on applique les projections de l'Office de la langue française additionnées au fait que ces populations ne sont pas entourées de communauté francophone forte en nombre comme au Québec, il serait peut-être possible de parler d'extinction.

Ces chiffres nous donnent somme toute une bien piètre perspective du français parlé au Québec et en Amérique. Ils ne démontrent toutefois qu'une partie de la réalité. En effet, ces données découlent de prévisions démographiques dont le facteur majeur est l'immigration. Ils omettent à mon sens grandement l'effet pervers des nouvelles technologies qui rendent la langue anglaise plus attrayante du fait que la majorité du réseau scientifique tout autant que la majorité des sites internet existants préfèrent l'anglais au français. Ainsi, sans pouvoir nous arrêter sur un chiffre précis, il est plus que probable que dans quarante ans le pourcentage de gens parlant le français à la maison ait diminué plus que les prédictions ci-dessus mentionnées en raison de ce que les linguistes appelleraient un *transfert linguistique du français vers l'anglais*, ce qu'en clair le commun des mortels appelleraient l'assimilation des francophones.

Une question s'impose

Devant un tel constat, une question s'impose : En tant que société, quelle langue choisissons-nous de promulguer à nos enfants et aux nouveaux arrivants de notre Belle Province? Effectivement, la question se pose. Puisque la langue anglaise exerce un aussi grand

pouvoir d'attraction sur toute la société de par sa grande représentation sur le continent nord-américain et de par sa très grande utilisation mondiale quant aux échanges scientifiques, commerciaux et internationaux, ne devrait-on pas choisir d'abdiquer tout simplement et de laisser la langue anglaise devenir la langue mondiale, une sorte d'Espéranto par assimilation des langues à l'échelle planétaire?

Comme plusieurs, je suis d'avis qu'il serait franchement désolant d'agir ainsi et de se laisser submerger de la sorte. N'oublions pas qu'avec la disparition de notre langue, c'est toute notre culture qui disparaîtrait. Nombreux sont ceux qui demeurent sceptiques face à une telle affirmation. À mon avis, ces gens ont tendance à oublier que c'est par la langue et la parole que nous forgeons notre pensée. Il en est de même de la façon dont nous communiquons nos sentiments et émotions. De par nos pensées, émotions et sentiments naissent nos actions. Puis de ces actions naissent de nouvelles pensées, de nouvelles émotions. De là encore naîtra de nouvelles actions, de nouvelles créations, etc. C'est ainsi que notre langue influence tout notre style de vie. Nous prenons alors une couleur particulière. Nous acquérons une spécificité certaine. Nous nous édifions en tant que peuple. Qu'advient-il si la langue anglaise s'impose, amenant avec elle sa façon de pensée et d'agir? Sans compter que cela n'implique pas les diverses formes de la langue anglaise, mais bien celle qui est parlée chez nos voisins du sud, avec toute sa culture dite « américaine ».

Puisque nous parlions d'Espéranto tout à l'heure, il serait intéressant de rappeler que l'idée de base de l'Espéranto, cette langue internationale que tentait de créer monsieur Zamenhof, était de créer une langue à partir de la racine des langues romanes, laissant chacune de celles-ci venir enrichir la nouvelle langue et non pas se créer à partir de la suprématie de l'une d'entre elles. Nous sommes bien loin de cette idée surréaliste. Dans le contexte présent, c'est l'anglais américain qui prime, et le danger est certain.

Ne nous méprenons toutefois pas. L'anglais est maintenant la langue dominante. Celle des affaires. Celle de la science. Celle des échanges internationaux. Qu'importe! Ne pourrions-nous pas parler anglais avec nos voisins anglophones tout en favorisant l'usage du français entre-nous? Sans compter que nous pouvons échanger avec des francophones de régions diverses

à travers le monde dans notre propre langue. Et pourquoi n'irions-nous pas jusqu'à faire mourir d'envie nos voisins d'entrer en contact avec cette noble langue qui est la nôtre? La bourgeoisie américaine se targue bien d'utiliser les quelques mots de français qu'ils connaissent. Pourquoi ne pas généraliser ce phénomène? Le dicton ne dit-il d'ailleurs pas que l'on doit réserver l'anglais pour les affaires, l'espagnol pour la fête et le français pour l'amour?

Quoiqu'il en soit, de tout ce discours deux points se dégagent : d'abord l'anglais est dominant et l'on ne peut pas grand chose sur cet état de fait; puis ce serait dès plus dommage que de perdre notre belle langue, la langue des émotions et celle de l'amour, dit-on. Or que faire?

La réponse qui s'impose

Les réponses à notre question sont fort peu nombreuses. En fait, une seule solution s'impose : il est plus qu'impératif de poursuivre nos actions pour conserver notre belle langue, continuer à l'enseigner à nos enfants, voir même consolider son ancrage en Amérique. Nous en arrivons donc à créer une société qui serait à la fois francophone et francophile. Bien sûr, ceci n'exclut en rien la connaissance de la langue anglaise, espagnol ou toutes autres langues. Ainsi, nous deviendrons petit à petit cette terre ouverte sur le monde dont nous parlent tant nos politiciens et dont veulent avec une volonté certaine notre jeunesse. La survie de notre langue et la poursuite de notre rêve de la voir rayonner outre nos frontières ne peuvent que se produire de cette façon. Or voyons concrètement comment cela pourrait prendre forme.

Une société francophone

Des changements politiques

Une déclaration solennelle

Se déclarer comme étant une société francophone à part entière est assez simple et pourrait se réaliser par l'entremise d'une déclaration solennelle de l'Assemblée nationale. Cela pourrait prendre forme comme suit :

« L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. Elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. »

Voilà, tout y est. Le lecteur attentif aura toutefois remarqué que ce texte est en fait le deuxième paragraphe du préambule de notre charte de la langue française, la fameuse loi 101, adoptée en 1977, loi chargée de protéger la langue française au Québec. Mais alors, qu'est-ce qui ne va pas? Qu'est-ce qui empêche cette loi d'atteindre son but? La réponse à cette dernière question pourrait très bien se trouver dans l'interprétation que l'on fait du troisième paragraphe de cette même charte, qui se lit comme suit :

« L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise et celui des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec. »

Est-il possible de croire que nous aurions peut-être été un peu trop respectueux envers nos communautés anglophones et allophones au point peut-être de manquer de respect face à notre propre langue? Si tel n'est pas le cas, pourquoi donc y a-t-il encore plus d'immigrants vivant au Québec qui choisissent l'anglais comme langue d'usage plutôt que le français (73 265 choisissant l'anglais contre 29 355 choisissant le français en 1986, selon les chiffres les plus récents disponibles à l'Office de la langue française). Comment un tel résultat est-il possible dans une société qui se dit francophone? Les immigrants ne savent-ils pas qu'ils arrivent en un lieu francophone?

Le double message

Voilà tout le problème. Les immigrants qui arrivent au pays viennent davantage au Canada qu'au Québec. Or, au Canada il y a deux langues officielles soient l'anglais et le français depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles en 1967, loi enchâssée dans la constitution en 1982. C'est donc dire qu'ils sont dans leur plein droit de choisir la langue de leur choix, au détriment de la loi québécoise qui vise à sauvegarder la langue française.

Il serait plutôt hasardeux et fort spéculatif de critiquer ici le fondement et l'essence de la loi canadienne sur les langues officielles. Toutefois, nous pouvons observer par les faits que cette loi nuit à notre objectif de sauvegarde de notre langue. Il est vrai que la loi sur les langues

officielles a consolidé les minorités de langues françaises au Canada anglais en leur allouant divers services dans leur langue maternelle. Toutefois, lorsque l'on étudie l'évolution de ces mêmes communautés, c'est-à-dire leur diminution en nombre et, comme nous l'avons vu, le nombre croissant de francophones hors-Québec qui utilisent la langue anglaise à la maison, nous ne pouvons que constater que la loi n'a eu que pour effet de ralentir leur extinction.

Au Québec, c'est le contraire qui s'est produit. La loi semble avoir favorisé la sauvegarde des minorités anglophones. Ces dernières se sont servis de la loi canadienne pour assouplir la loi québécoise de sauvegarde de la langue française, en obligeant le gouvernement québécois à laisser plus de place à la langue anglaise au sein du paysage québécois. Résultat : même si les chiffres nous montrent que la minorité de langue maternelle anglaise tant à diminuer avec le temps (de 13,8 % qu'elle était en 1951, elle passera à 9,7% en 1991 toujours selon l'Office de la langue française), la communauté immigrante quant à elle vient grossir son nombre du fait, comme nous l'avons vu, qu'elle préfère l'anglais comme langue d'usage au français.

Une reconnaissance et des pouvoirs

Or, pour créer véritablement cette société francophone dont nous parlons, il est essentiel de corriger l'imbroglie causé par ce double message que reçoivent les immigrants du fait qu'ils arrivent dans une société francophone mais qu'ils peuvent choisir entre l'anglais et le français. Il est donc essentiel que l'Assemblée nationale entreprenne des mesures de correction face à cette situation, c'est-à-dire qu'elle demande au gouvernement fédéral et au reste du Canada de reconnaître, dans un objectif de sauvegarde de la langue française, le Québec comme étant le foyer de la langue française en Amérique et de donner à l'Assemblée nationale les pouvoirs d'établir une société unilingue française. Ces deux points sont d'une importance capitale et l'un ne pourrait aller sans l'autre, le premier nous donnant une reconnaissance et le deuxième le pouvoir d'agir.

C'est donc de dire que l'Assemblée nationale reviendrait à l'essence même de la loi 101, remettant le français comme langue unique de travail au Québec, langue d'échange, de publicité, d'affichage et d'investissement. Bien entendu, il serait particulièrement inconvenant d'imposer notre langue à nos immigrants et aux anglophones systématiquement. Eux aussi ont droit au

respect de leur culture et traditions. Ce faisant l'État se garderait bien d'imposer notre langue à ces communautés, respectant ainsi les traités internationaux concernant les droits et libertés de choisir sa langue et sa culture. Toutefois, ils devront par le fait même se souvenir qu'ils ont choisi de vivre en terre francophone et de s'y conformer. Qu'ils choisissent de conserver leur langue entre eux et dans leur famille peut toujours aller, et serait même souhaitable puisqu'ils viendraient enrichir ainsi notre société de leur culture. Mais ils devront se rappeler qu'ils vivent au sein même d'une société francophone.

Bien sûr, on pourrait penser qu'il serait plus simple de pouvoir sélectionner nos immigrants et de les choisir parlant déjà français. Bien que le Québec le fait déjà, il n'a là encore pas les pleins pouvoirs sur la question. C'est en fait une revendication dite *traditionnelle* du Québec, qu'Ottawa et tout le Canada tardent à nous accorder. Mais cela n'est pas si simple puisque les immigrants nous arrivent de partout au monde et que ces derniers ne savent pas nécessairement qu'ici nous parlons français. En fait, il nous arrive pensant que nous parlons l'anglais. Il est donc impératif d'obtenir la reconnaissance et les pouvoirs dont nous parlions précédemment afin de clarifier la situation à l'échelle mondiale.

Advenant le cas où la Chambre des Communes à Ottawa ne nous accorderait pas cette reconnaissance et ces pouvoirs demandés, ce qui serait fort probable puisque le Canada anglais ne semble pas disposé à reconnaître notre différence des dires de plusieurs des premiers ministres des provinces, l'Assemblée nationale devra alors se retourner vers la communauté internationale, se trouver des appuis et se déclarer société unilingue française avec tout ce que cela implique. Bien entendu, ce ne serait pas la solution à privilégier, car le processus risquerait d'être long et complexe et pourrait soulever des passions insoupçonnées. Toutefois, cette solution doit être toujours à portée de vue et demeurer une possibilité en cas de rejet du Canada hors-Québec. Une revendication sûrement difficile, mais essentiel. Il en va de la survie de notre langue.

Des changements dans l'enseignement

L'atteinte de notre objectif de créer une société francophone ne pourra se réaliser sans apporter quelques modifications à notre système d'éducation. Tout d'abord, il est d'une importance capitale de renforcer l'enseignement du français dans nos écoles. C'est absolument incroyable de voir des étudiants arriver à l'université avec un français écrit tout aussi lamentable

que leur français parlé, faisant autant d'erreurs grammaticales, de syntaxe, d'orthographe et d'accord que vous ne pouvez l'imaginer. Pire encore, on retrouve parfois ce problème chez les professeurs et chargés de cours eux-mêmes! Bien entendu, les individus qui commettent de telles erreurs sont à blâmer. À l'âge et au niveau d'études où ils en sont arrivés, ils devraient être en mesure de prendre les moyens de corriger la situation. Toutefois, je ne crois pas que ce soit les premiers à blâmer...

Un exemple du pire...

Une question se pose. Comment ces individus ont-ils pu passer au travers du réseau sans trouver les ressources sur leur chemin pour corriger leurs lacunes? Où encore, comment ont-ils pu se rendre à l'université avec un français aussi lamentable? A ce sujet, permettez-moi d'apporter un exemple concret, le mien. Je l'avoue en toute humilité, j'étais un de ces élèves qui pouvaient faire cinquante erreurs dans un travail universitaire de dix pages! Et croyez le où non, j'ai tout de même réussi à obtenir un baccalauréat sans que l'on m'oblige à prendre un seul cours de français! Bien sûr, je me suis corrigé entre temps. Mais ce fut long. J'y ai perdu beaucoup de temps et d'énergie pour une aptitude qui aurait du être acquise à ce niveau. Et c'est sans compter que j'aurais probablement obtenu une bourse de mérite si mes résultats n'avaient pas été aussi diminués en raison de mes fautes de français. En effet, trop souvent j'obtenais des notes parfaites ou presque parfaites, mais comme je perdais tous les points alloués à la qualité de la langue, je me retrouvais avec des notes de bonnes à moyennes (avec des B et même des C). Ce n'est qu'au deuxième cycle que j'ai pu me corriger en y mettant beaucoup d'énergie et avec l'amour d'une correctrice acharnée qui a jouée pour moi le rôle de maîtresse d'école attentionnée.

Mais qu'est-ce qui c'était passé pour que j'en arrive à cette situation? Et ce n'est pas parce que je n'ai pas rencontré de professeurs qui aimaient leur langue! Nombreux sont ces derniers qui me viennent à l'esprit tout en rédigeant ce texte. En fait nous avons découvert que je présentais un problème de dyslexie. La dyslexie est cette difficulté que l'on voit chez les jeunes qui inversent parfois des syllabes en lisant un texte. Passager chez la plupart des jeunes, ce problème devient plus permanent chez d'autres. Sans pouvoir vous expliquer pourquoi, ce fut mon cas. J'ai maintenant résolu cette difficulté avec beaucoup d'effort et d'acharnement, mais parfois, fatigue aidant, je refais encore les mêmes vieilles erreurs.

Trois solutions

Pour éviter ces situations trop souvent rencontrées, trois modifications à l'enseignement du français dans nos écoles s'imposent. Tout d'abord, il est impératif de restructurer et renforcer tout le programme d'enseignement du français à l'école. À mon sens, un élève terminant son secondaire devrait avoir un français impeccable. Pour ce faire, nous devrions songer à renforcer et condenser le programme pour qu'un élève terminant son deuxième secondaire soit en parfaite maîtrise de sa langue écrite, réservant les cycles suivants pour l'analyse de texte et une compréhension littéraire plus approfondie. Certains me diront que c'est déjà comme cela, bien je répondrai que ce n'est pas assez. Resserrons nos normes et ajoutons des ressources pour qu'aucun élève n'échoue et qu'aucun élève ne puisse échapper au système. Pourquoi ne reviendrions-nous pas à la formule utilisée par nos bons vieux religieux du temps des cours classiques. Jamais je n'ai rencontré quelqu'un qui fut éduqué de cette façon faisant des erreurs de français...

Ce qui nous amène au deuxième point à modifier, soit les ressources. Nous parlions tout à l'heure d'une des nombreuses difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont maintenant connues, mais les enseignants sont-ils tous au courant? Aujourd'hui, il y a des gens spécialisés pour corriger ce genre de difficultés. Mais où sont-ils? Pourquoi n'en retrouve-t-on pas dans nos écoles? Et puis il y a ces enseignants qui nous disent qu'ils voient tous ces problèmes mais qu'ils n'ont pas le temps d'agir du fait que les classes sont trop nombreuses. Il est donc essentiel d'ajouter des ressources supplémentaires en professeurs et professionnels de l'éducation afin de pouvoir réduire la taille des groupes d'élèves et que ces derniers puissent recevoir l'éducation juste à laquelle ils ont droit.

Enfin, il est capital d'avoir un corps enseignant qui présente un français parlé et écrit impeccable. Et ceci ne s'adresse pas qu'aux professeurs de français, mais vraiment à tout le corps professoral. Quoiqu'on en dise, les jeunes suivent l'exemple des adultes qui les entourent. Leurs professeurs occupent donc une place de choix dans ce rôle de modèle. Il est donc essentiel que ces derniers aient une expression orale et écrite *exemplaire*, voir même qu'ils puissent transmettre aux étudiants un amour de la langue en recherchant constamment le mot

exact dans tous leurs contacts avec leurs étudiants. Ils deviendraient en quelque sorte les gardiens de cette belle langue qui est la nôtre. Ces changements, bien que simplistes, sont essentiels à l'amélioration de notre système d'éducation et à la survie de notre langue.

Une éducation en français pour tous

Ceci ne va pas sans poser un certain problème quant à l'épineux dossier des commissions scolaires linguistiques. Comment trancher la question? Illustrons la problématique. Prenons l'exemple d'un francophone, un citoyen québécois de langue française, qui partirait vivre avec sa famille en Italie. La question de la langue d'éducation ne se poserait pas: ce serait l'italien. Pour que ses enfants sachent parler français, la famille devrait le parler à la maison et peut-être s'offrir des cours de langue privé. L'enfant, sans trop de peine, deviendrait automatiquement bilingue. Pourquoi n'en serait-il pas de même avec les communautés anglophones et immigrantes du Québec? Pourquoi nous ne leur vendrions pas l'idée de faire de leurs enfants de parfaits bilingues, leur ouvrant ainsi de bien plus grandes possibilités sur le plan personnel et culturel...

Mais n'oublions pas les autres langues...

Mieux encore. Pourquoi n'offririons-nous pas à l'ensemble de nos citoyens de devenir trilingue : Français-Anglais-Espagnol. Ainsi, c'est les portes de pratiquement toutes les Amériques que nous nous ouvririons ! (Le Brésil, on s'en souvient, étant portugais). En fait, dans un contexte de mondialisation et de libre-échange, cette proposition devient plus qu'intéressante. Mais pour se faire, nous devrions instaurer un véritable système d'immersion. Ce système pourrait se dérouler comme suit : du début primaire jusqu'au deuxième secondaire tout se passerait en français. Ainsi, l'élève aurait l'occasion de bien apprendre la langue de la province qui est, avouons-le, plus complexe que l'anglais ou l'espagnol. Ceci demandera de renforcer les cours de français pour que l'élève maîtrise sa langue à la fin du secondaire 2, comme nous l'avons vu plus haut. Puis l'anglais pourrait être introduit au début du secondaire à raison de quelques cours par cycle. Je ne crois pas nécessaire de l'introduire avant puisque nous sommes déjà submergés par l'anglais de par la télévision, la musique et l'informatique ce qui est, de par mon expérience personnelle, la meilleure des initiations. Les cours du début du secondaire serviraient donc à corriger les erreurs de l'anglais parlé, mais surtout à introduire une année ou

une demie-année d'immersion à l'anglais qui pourrait facilement prendre la tournure des programmes de sport-étude. Dans ces programmes, l'étudiant a des cours une partie de la journée et l'autre partie il est immergé dans son sport. Il en pourrait donc en être de même pour l'anglais en secondaire 3 et l'espagnol en secondaire 4. Il serait même très intéressant d'envisager la possibilité que les étudiants suivent d'autres cours dans cette langue seconde ou tierce, soient des cours de mathématique ou de science. Pourquoi pas? Nos étudiants auraient ainsi une longueur d'avance lors d'éventuelles études supérieures, connaissant déjà les termes d'usages dans l'autre langue. Enfin, l'enseignement de la langue au secondaire 5 pourrait être consacré à la compréhension de texte, tant en français qu'en Anglais, et ce pour tous les élèves québécois. D'autres cours de langues pourraient être offerts en mode optionnel au collège ou à l'université.

S'il est proposé ici d'introduire des années d'immersion, c'est que visiblement les cours de langues tels que nous les connaissons ne fonctionnent tout simplement pas. Pour faire cette affirmation, je me base sur mon expérience personnelle de même que le constat de l'expertise de certains de mes collègues qui ont suivi avec moi des cours d'anglais et d'espagnol, tant au collégial qu'à l'université, avec de biens piètres résultats. Personnellement, j'ai pu améliorer mon aptitude en anglais par mes voyages à l'étranger et ma connaissance correcte de la langue en suivant un cours d'immersion en anglais, suivi à l'université Laval à Québec, où l'obligation d'utiliser l'anglais en classe, pendant les pauses et les heures de repas était de mise. Sans conteste et de l'avis de tous, l'expérience fut des plus concluantes. J'en arrive donc à la conclusion que pour apprendre une langue, il faut la parler un peu plus que deux fois une heure trente par semaine et c'est pourquoi la méthode d'immersion devrait être généralisée.

À ceux qui tendent à croire que cela viendrait nuire à l'usage du français, je leur répondrai qu'il n'en serait rien de par les mesures que nous avons déjà explicités, mais aussi par celle que nous étudierons plus bas...

Une société francophile

Tout ce dont nous venons de discuter ne saurait devenir effectif sans que la population du Québec choisisse résolument la langue française. Il faudrait donc faire naître chez la population un véritable amour de la langue française, poussant chacun de ses individus dans une recherche constante de l'utilisation du mot juste, un genre de zèle de la langue française. Nous deviendrions alors une véritable société de francophiles.

Utopique que cette société de francophiles? Peut-être pas. Je pense que nos enseignants, par leur attitude en classe et une constante vigilance hors des classes, peuvent en arriver à faire naître chez les étudiants un véritable amour de leur langue. N'oublions pas que c'est par l'exemple que nos jeunes apprennent. Puis, en faisant bien comprendre à toute la société à quel point notre langue est plus que jamais menacée, il serait possible d'introduire au sein de la population ce zèle de notre merveilleuse langue.

Bien sûr, il y aura des obstacles. La mentalité anglaise est bien implanté dans les nouvelles technologies, les affaires et tout le domaine scientifique. Toutefois, rien est impossible. Ma brève formation scientifique de niveau collégial de même que mes différentes lectures universitaires m'ont démontré que la plupart des mots scientifiques, lorsqu'on les décompose, sont d'origine latine ou grec et que leurs correspondants français est très souvent semblables. Pourquoi ne pas faire de même avec les autres domaines? Faisons travailler nos linguistes. Ils y arriveront sans nul doute.

Cependant, il faudra que la population s'y mette. C'est pourquoi qu'en faisant naître cet amour de la langue chez nos jeunes et dès leur jeune âge, tout est possible. Et puis il ne faudrait pas sous-estimer le nombre d'adultes chez qui l'amour du français subsiste, mais qui ont perdu la force de se battre pour travailler dans leur langue. Il faudra alors mobiliser nos efforts, et faire vivre le français partout dans nos vies.

Tout cela se doit toutefois d'être accompagné d'un encouragement de la part du gouvernement à multiplier les liens avec les communautés francophones de partout au Canada, aux Etats-Unis et à travers le monde. Par l'exemple, le gouvernement pourrait accroître sa participation au sein de la francophonie, encourageant ainsi les regroupements de citoyens, les

compagnies privées de même que le simple citoyen à faire de même. La multiplication de sites internets francophones est une merveilleuse avenue pour se faire. Plus le contenu francophone sur internet s'accroîtra, plus les gens seront tenter d'utiliser la langue de Molière pour naviguer sur la toile. Et pourquoi ne pas encourager nos entreprises à traduire leur site en Anglais, voire même en Espagnol. Il faut enseigner au gens que l'anglais est certes un atout et une avenue d'affaire intéressante, mais pas une panacée. Il y a une multitude de langues et la nôtre est tellement belle. Adressons-nous au monde dans notre langue et vous verrez que le monde s'adressera à nous dans notre langue.

De même, il faudra encourager les associations professionnelles, les chambres de commerces, les scientifiques, les médecins et même les groupes communautaires à créer des liens, virtuels ou réels, avec des communautés francophones hors-Québec, particulièrement au sein des communautés francophones minoritaires. Nous pourrions ainsi aider ces communautés à conserver leur langue, voir même l'enrichir, et de ce fait donner un nouveau souffle au français.

Par ces mesures, toutes simples mais appliquées à tous les niveaux et tous les groupes de la société québécoise, le Québec deviendrait en quelque sorte le chef de file mondial de la défense et de la sauvegarde de la langue française. Encore là, l'on me traitera d'utopique. Peut-être répondrais-je, tout aussi utopique que de vouloir faire survivre une communauté française d'à peine 6 millions d'habitants entourée de plus de 200 millions d'anglophones... Pourquoi donc ne pas tenter notre chance. Au fond, qu'avons-nous à perdre? Rien, si non tout à gagner en culture et créativité.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, la langue française n'est pas nécessairement en bonne posture en Amérique. Toutefois, rien n'est perdu. Il est encore temps de poser des gestes politiques et éducatifs pour en assurer la survie. Bien sûr, tout cela ne se fera pas sans heurts. Faisons confiance à notre ouverture d'esprit et à notre bonne foi pour arriver à des changements viables pour notre langue, dans un esprit de convivialité et d'harmonie. Une société francophone et francophile? C'est possible! Mais nous devons nous y mettre tous et dès maintenant!

Références

Office de la langue française:

Préambule de la Charte de la langue française:

<http://www.olf.gouv.qc.ca/charte/clfpreamb.html>

Statistiques: <http://www.olf.gouv.qc.ca/situation/section1>

Statistiques Canada: <http://www.statcan.ca:80/francais/pgdb/people/population/>

Statistiques du *United States Census Bureau*:

<http://www.census.gov/population/socdemo/language/tables/5.txt>

aussi au:

http://www.fl.ulaval.ca/cefan/franco/my_html/base-usa.htm